Pourquoi une force armée arabe ?

Par Abdelkader Leklek

Lever une armée, c'est naturellement se préparer pour faire la guerre. Si vis pacem, para bellum, dit une antique locution latine, qui veut la paix, prépare la guerre. Ce qui peut être décliné en : si tu veux la paix ici, fais la guerre ailleurs, chez les autres. Sinon l'autre finalité serait la recherche de la dissuasion. Mais depuis l'invention de la bombe atomique, la deuxième proposition de l'alternative n'est plus fondée.

Alors créer une armée arabe, pour aller faire la guerre, où t contre qui ? Mais avant de répondre à cette première interrogation, comment entreprendre cette opération ? Par où la commencer ? Quand et avec qui le faire ? C'est le sommet des Etats de la Ligue arabe, qui compte 22 pays, dont peu d'Arabes et beaucoup d'arabophones, à travers ses chefs réunis en Égypte, à Charm El Cheikh, qui décidait le 29 mars 2015 de la création d'une force militaire conjointe. On dit que l'initiative est égyptienne, oui, mais ceci n'est uniquement que l'apparent, et de prime abord, il est bien douteux.

Quant à l'occulter, il dépasse, et de loin, les rives du Nil et tous les palais d'«Oum Dounia». Il n'avait échappé à personne que cette résolution avait pris forme le lendemain du bombardement des positions houthistes au Yémen par une coalition de pays arabes.

Cette alliance de circonstance, conduite par l'Arabie Saoudite, est composée des Emirats arabes unis, du Koweït, du Qatar, du Bahreïn, de l'Égypte, de la Jordanie, du Maroc et enfin du Soudan. Mais aussi du Pakistan. Et là, mystère et boule de gomme. Ainsi est démontrée la capacité diplomatique et l'influence de l'Etat des Ibn Saoud sur les pays de la région. Cette combinaison de force de feu ne peut naître en une nuit. Et les bombardements au Yémen contre les Houthis ne sont qu'une phase préliminaire d'une stratégie appelée à évoluer, qui vise à sécuriser le trône des Ibn Saoud sunnites, version rigoristes wahhabites, contre les visées contestatrices de l'Iran chiite sur les Lieux saints de l'Islam, mais pas seulement. Car avertis des changements qui secouent cette région géostratégique du monde, les Saoudiens avaient vite compris que dès que l'Iran retrouve sa place dans le concert des nations, avec la levée des sanctions occidentales qui l'étouffent du fait de son programme d'enrichissement de l'uranium, il représentera, avec ses 80 millions d'habitants, ses richesses de quatrième puissance pétrolière et de deuxièmes réserves mondiales de gaz, un réel danger pour la survie de leur royaume dynastique. S'allier, s'il le faut, avec le diable pour se maintenir est une donne souvent utilisée par les tenants de régimes qui se savent contestés chez eux et à l'international.

Contrer l'Iran maintenant, cela arrange également les affaires de l'Etat d'israël, le prémunit et surtout relègue les malheurs que vivent des millions de Palestiniens dans la case basse-fosse. Aussi, la simultanéité des attaques aériennes contre le Yémen et la déclaration de création d'une force armée arabe participent fatalement de la même entreprise, comme elles exhalent fortement le ripage annoncé de la centralité de la décision et du poids de l'emprise des acteurs sur le cours des évènements dans le contrôle de cette région décisive pour l'économie mondiale.

Envisager une entente américano-iranienne, après tant de contentieux cruciaux entre les deux pays, peut sembler, présentement, chimérique. Néanmoins, en matière d'intérêts entre Etats, toutes les cloisons peuvent tomber et certaines alliances paraîtront d'un coup ne plus être indispensables, devenir secondaires sinon inutiles. Dans le cas d'espèce, il est fort à parier que les doctrinaires faiseurs de politiques américaine demeureront assez fourbes pour souffler aux décideurs américains de ne pas couper brutalement avec leurs alliés d'hier. Les Américains et les Saoudiens sont liés depuis la rencontre sur le porte-avions américain *le Quinsy*, qui verra la signature entre Abdelaziz Ibn Saoud et le président Franklin Roosevelt, le 14 février 1945, du pacte éponyme du croiseur américain *USS Quinsy*, qui ≈‹stipulait déjà que «la stabilité de l'Arabie Saoudite fait partie des ''intérêts vitaux'' des États-Unis qui assurent, en contrepartie, la protection inconditionnelle de la famille des Saoud et accessoirement celle du royaume contre toute menace extérieure éventuelle. Par extension la stabilité de la péninsule Arabique et le leadership régional de l'Arabie Saoudite font aussi partie des ''intérêts vitaux'' des Etats-Unis. En contrepartie, le Royaume garantit l'essentiel de l'approvisionnement énergétique américain, la dynastie saoudienne n'aliénant aucune parcelle de son territoire, les compagnies concessionnaires ne seraient que locataires des terrains. Les autres points portent sur le partenariat économique, commercial et financier saoudo-américain ainsi que sur la non-ingérence américaine dans lesquestions de politique intérieure saoudienne».

Contrer l'Iran maintenant, cela arrange également les affaires de l'Etat d'israël, le prémunit et surtout relègue les malheurs que vivent des millions de Palestiniens dans la case basse-fosse. Aussi, la simultanéité des attaques aériennes contre le Yémen et la déclaration de création d'une force armée arabe participent fatalement de la même entreprise, comme elles exhalent fortement le ripage annoncé de la centralité de la décision et du poids de l'emprise des acteurs sur le cours des évènements dans le contrôle de cette région décisive pour l'économie mondiale.

Par ailleurs, depuis l'invasion de l'Irak par les Américains sous le fallacieux prétexte que le régime de Saddam Hussein possédait des armes de destruction massive, il n'y a plus un seul Etat chiite, mais deux. L'Iran et l'Irak. Encore plus, le pays des Perses chiites avait depuis cette invasion américaine réussi à être tactiquement indispensable dans la région, pour certains de ses voisins, et ainsi devenir une puissance, sans laquelle toute manœuvre entreprise par les grandes puissances du monde dans cet espace restait incomplète, inachevée, voire aventureuse. Après la mainmise sur l'Irak, les Iraniens avaient réussi à maintenir Bachar El Assad et son régime en place.

Sur un autre plan, à travers les milices de Hezbollah, au Sud-Liban, qu'ils soutiennent puissamment, ils sont les seuls dans cette zone de turbulences à menacer directement Israël. Et l'Etat sioniste en est bien conscient. C'est, entre autres raisons, ce danger-là qui faisait fulminer le Premier ministre israélien contre l'accord-cadre auquel est parvenu, le jeudi 2 avril 2015, l'Iran avec les grandes puissances. D'ailleurs, Netanyahou est réduit, depuis le vendredi 3 avril, à demander que l'Iran reconnaisse le droit à l'existence de l'Etat sioniste, ayant compris que la nouvelle puissance régionale met désormais, par cette qualité, fin aux ambitions d'Israël, même de l'Égypte, de la Turquie et dans une moindre mesure de l'Arabie Saoudite, à la prétention à ce statut de leader régional. Sur son flanc est, l'Arabie Saoudite demeure également inquiétée par ce qui se passe à Bahreïn, où la population est à 65% musulmane chiite, alors que la famille régnante est sunnite et vassale des Saoudiens.

La population bahreïnie reste acquise au régime iranien, qui ne se fait pas prier pour laisser, même subtilement, ses empreintes sur tout ce qui s'y passe. D'ailleurs, pour sécuriser ce front qui risque de s'enflammer à n'importe quel moment, des troupes et des dizaines d'engins militaires saoudiens sont, depuis le 13 décembre 2011, stationnés dans l'émirat des deux mers, soi-disant à la demande de l'émir sunnite contesté par la majorité chiite bahreïnie. Devant cette situation d'hostilité qui la cerne de toutes parts, l'Arabie Saoudite entreprend de créer une armée arabe, en guise d'ultime riposte. Comme si les pièces du puzzle que constituent les organisations et les structurations des diverses armées arabes pouvaient, d'un coup de baguette magique agitée par les puissants du moment de la Ligue arabe, s'emboîter, s'insérer et s'imbriquer, pour former une homogénéité opérationnelle, dès demain. Et même si cette idée de conjoncture, inspirée ailleurs et qui fut annoncée par le plus haut gradé des militaires arabes, maréchal Sissi, elle reste brumeuse, car c'est un fantasme de rois, que les plus zélés de ses laudateurs feignent de satisfaire. Alors, fieffés seigneurs rentiers, dites-nous comment agencer tous ces éléments-là ? En admettant hasardeusement la faisabilité de cette démarche, comment rendre compatibles des corps d'armées génétiquement nés de matrices dissemblables ? Il y a des pays membres de la Ligue arabe dont les forces armées sont issues, j'allais dire ex-nihilo, de révolutions armées violentes, contre des occupants colonialistes et impérialistes. Dont l'extraction et la composante humaine sont largement diverses et variées, somme toute, simplement populaires, quand d'autres armées arabes recrutent, elles, leurs officiers uniquement dans les familles régnantes et, par népotisme, dans leurs divers alliés de sang, d'origine, de cousinage et d'intérêts. Concilier les extrêmes est un exercice utopique. Dans certains de ces pays, la relation des dirigeants à leur armée est de type patrimonial, notamment dans les monarchies où Sa Majesté est du domaine de l'intangible aux yeux de la plèbe. Comme il y a aussi des armées arabes, qui sont elles-mêmes à l'origine de la création de leur Etat.

Ce sont ces armées qui ont dans des circonstances données créé l'Etat auquel elles appartiennent et non l'inverse, comme cela aurait dû l'être dans des conditions normales. Oui, mais ! D'un autre côté, dans certains de ces pays auxquels l'Arabie Saoudite suggère de mutualiser leurs officiers, leurs fantassins et leurs matériels hétéroclites, disparates et d'origines multiples, pour créer une armée fédérative, à son propre et unique avantage, il y a de l'instabilité comme propre attribut caractéristique. A-t-on pris en compte, dans cette démarche, de la zone incertitudes dans laquelle le risque «coup d'état militaire» demeure une menace réelle dans certaines armées arabes ? Comme également l'écueil comminatoire que représente la différence dans le niveau de richesses des pays de la Ligue arabe. Cet élément peut constituer un achoppement de taille insurmontable. Car dès que les pays riches commencent à casquer pour lever cette armée, ils revendiqueront systématiquement les commandements et moult droits de regard, qui évolueront selon les conjonctures et les contingences.

En matière de défense arabe, il y a d'autres urgences. Il y a encore des territoires à l'est, au centre et à l'ouest du monde arabe qui sont occupés par des puissances étrangères, les territoires palestiniens en tête des priorités. Qui plus est, la matérialisation de cette représentation reste du domaine de la démonstration spéculative, car pour s'en convaincre il n'y a qu'à examiner des parangons de portée similaire.

Etant les chefs et les patrons financeurs de ces escadrons, par la veine de leurs fortunes, peut-être qu'une fois lâchés par leurs protecteurs conjoncturels ne seront-ils pas tentés par l'idée de les employer à des fins qui ne feront pas consensus ? A quoi seront réduits alors ceux qui viennent de pays arabes moins riches, et les plus pauvres d'entre eux également ? Ramasser tout cela et en concocter quelque chose qui ressemblerait à un corps d'armée opérationnel ne peut être que l'œuvre d'auteurs convaincus d'être mandatés pour réaliser des prophéties.

Dans son ouvrage consacré au wahhabisme titré *Le Pacte du Najd,* le politologue tunisien, Hamadi Redissi, essaie de tracer les contours de ce qu'est le wahhabisme dans sa naissance, ses alliances, sa durée, ses adaptations, ses métamorphoses, mais également sa genèse et son essence.

A travers une interview consacrée au bouquin paru en 2004, accordée à la revue tunisienne *Réalités* et menée par chroniqueur Zyed Krichen, Redissi dit ceci, pour résumer ce qu'est le wahhabisme : «En examinant le wahhabisme *in concreto*, je me suis rendu compte qu'il y avait un aspect tout à fait sectaire : anticommunautaire, fanatique, mysogine, misanthrope et antisémite.

D'un autre côté, le wahhabisme participe à l'orthodoxie générale de ce qu'on appelle "les gens de la Sunna (tradition prophétique) et de la communauté". Ce statut ambigu a permis au wahhabisme d'avoir une telle longévité (plus de deux siècles et demi). Je tiens à préciser que la notion de secte n'est pas du tout péjorative, mais qu'elle décrit un phénomène particulier.» Si la création de l'armée arabe entre dans une stratégie de défense et de concrétisation de cet ensemble de références, il y a de quoi s'en inquiéter, car cette palette de référentiels n'est pas partagée, ni n'est commune à tous les membres de la Ligue arabe, pour qu'ils puissent en faire un socle commun intégrateur à même de fonder une armée pour se défendre.

Par ailleurs, en matière de défense arabe, il y a d'autres urgences. Il y a encore des territoires à l'est, au centre et à l'ouest du monde arabe qui sont occupés par des puissances étrangères, les territoires palestiniens en tête des priorités. Qui plus est, la matérialisation de cette représentation reste du domaine de la démonstration spéculative, car pour s'en convaincre il n'y a qu'à examiner des parangons de portée similaire. Depuis 1950, les pays qui avaient entrepris de fonder ce qui est devenu l'Union européenne avaient envisagé de créer une force armée. Cette conception ne prendra finalement forme qu'au début des années 1990. Le traité de l'Union européenne, dit aussi traité de Maastricht, dans son titre V, consacré à la politique étrangère de sécurité commune (PESC), signé le 7 février 1992 et entré en application le 1er novembre 1993, notamment en son article 42, envisage une armée qui serait l'instrument opérationnel de sa politique étrangère de défense. Toutefois, et même s'il avait été modifié par le traité de Lisbonne du 13 décembre 2007, entrée en vigueur le 1er décembre 2009, pour plus de flexibilité dans sa mise en œuvre, ce dispositif militaire n'avait jamais permis un déploiement de forces européennes d'une façon aisée. Ainsi, et malgré toutes les concordances et les congruences culturelles, les articulations et les emboitements des matériels, les adéquations, les équivalences et les conformités des formations et les multiples exercices de simulation entre ces pays, il avait fallu attendre quasiment cinquante ans pour connaître un début de réalisation. Et si l'Algérie dans cette affaire s'était montrée prudente en adoptant une position diplomatiquement neutre, c'est qu'elle s'adosse à des ancrages historiquement impartiaux en matière d'intervention militaire en extraterritorialité.

Au risque de répéter ce qui avait été annoncé comme légitimation de cette retenue, c'est l'article 26 de la Constitution algérienne qui justifie cette attitude. Cependant pour ne pas être négativement neutre, l'Algérie accepte de participer à cette création d'une armée arabe, par des contributions logistiques, de formation, etc. Même si selon certains analystes, cette position risque à temps de devenir intenable, considérant les mutations foncières intervenues dans de la nature même de la guerre. Elles incluent désormais que des armées régulières doivent se battre contre les nébuleuses, qui composent le terrorisme transnational, selon des tactiques inhabituelles, singulières et chaque fois transformées. Cependant et en tout état de cause, cette orientation demeure aujourd'hui, et en ces circonstances, la plus indiquée. Elle avait déjà montré ses preuves de bon sens.

A. L.